

Lettre-circulaire : **91254** du 25 juin 1991

OBJET : sécurité d'utilisation des seringues employées dans les pousse-seringues.

Faisant suite au télex du 18 février 1991 annonçant une **modification du diamètre interne des seringues "MONOJECT"** 60 ml, les laboratoires **SHERWOOD** vous informent de la décision prise récemment :

"Afin de mettre un terme aux quiproquos soulevés par l'introduction d'un nouveau diamètre pour les seringues MONOJECT 60 ml, et d'éviter les difficultés d'écoulement d'une nécessaire coordination avec les fabricants de pousse-seringues, les Laboratoires SHERWOOD ont décidé de ramener le corps de seringues de leur nouveau modèle 60 ml L.L MONOJECT au diamètre d'origine (à savoir 26,6 mm) à partir de septembre 1991.

Cette décision permettra alors aux utilisateurs d'employer ce modèle de seringues avec le réglage normal des pousse-seringues auxquels il peut être associés"

SHERWOOD indique par ailleurs que les autres modifications sont maintenues dans un but d'améliorer, à savoir :

- ailettes plus larges,
- anneau de retenue du piston,
- graduations ml normalisées.

Les deux modèles 60 ml L.L MONOJECT, référencés 1100-660131 et 1100-650058, produits à partir de fin septembre 1991, auront donc le même diamètre interne de corps de seringues, à savoir 26,2 mm, et la même échelle de graduation

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Santé - Direction des Hôpitaux - bureau EM1.

L'Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées

Jean CHAPELON

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle.
Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication sur papier du *Ministère chargé de la Santé*.

<http://www.hosmat.fr>